

Avis est par les présentes donné par les sous-signés que le Lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 2 juin 1954 un arrêté en conseil à l'effet de changer le nom de la municipalité du canton de Bowman, en celui de "municipalité de Bowman", comté de Papineau.

Conformément aux dispositions de l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur à compter de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle de Québec*.

Val des Bois, 11 juin 1954.

Le Maire,
E. H. PAESLER.
Le Secrétaire-trésorier,
J. A. LARIVÉE.
37458-o

Notice is hereby given by the undersigned that the Lieutenant-Governor in Council adopted, under date of June 2, 1954, an Order in Council for the purpose of changing the name of the municipality of the township of Bowman, into that of "Municipality of Bowman" county of Papineau.

In conformity with the provisions of section 48 of the Municipal Code, this change of name shall come into force from and after the date of the publication of the present notice in the *Quebec Official Gazette*.

Val des Bois, June 11, 1954.

E. H. PAESLER,
Mayor.
J. A. LARIVÉE,
Secretary-Treasurer.
37458

Avis est par les présentes donné que l'honorable Secrétaire de la Province a dûment reçu le troisième original de la déclaration de fondation du syndicat coopératif "Ctge Credit Union", en date du 21 avril 1954, dont le siège social est situé à Montréal, dans le district judiciaire de Montréal, et que ce document a été déposé dans les archives du Secrétariat de la Province.

Donné au bureau du Secrétaire de la Province, le trois mai 1954.

Le Sous-secrétaire de la Province,
37465-o JEAN BRUCHÉSI.

Notice is hereby given that the Honourable Provincial Secretary has duly received the third copy of the original of the declaration of foundation of the cooperative syndicate "Ctge Credit Union" under date April 21, 1954, whereof the head office is at Montreal, in the judicial district of Montreal, and that the said document has been filed in the archives of the Department of the Provincial Secretary.

Given at the office of the Provincial Secretary, this third day of May 1954.

JEAN BRUCHÉSI,
37465 Under Secretary of the Province.

Avis est par les présentes donné que l'honorable Secrétaire de la Province a dûment reçu le troisième original de la déclaration de fondation du syndicat coopératif "Hibernian (Montreal) Credit Union", en date du 4 juin 1954, dont le siège social est situé à Montréal, dans le district judiciaire de Montréal, et que ce document a été déposé dans les archives du Secrétariat de la province.

Donné au bureau du Secrétaire de la province, le neuf juin 1954.

Le Sous-secrétaire de la province,
37466-o JEAN BRUCHÉSI.

Notice is hereby given that the Honourable Provincial Secretary has duly received the third copy of the original of the declaration of foundation of the cooperative syndicate "Hibernian (Montreal) Credit Union", under date the fourth day of June 1954, whereof the head office is at Montreal, in the judicial district of Montreal, and that the said document has been filed in the archives of the Department of the Provincial Secretary.

Given at the office of the Provincial Secretary, this ninth day of June 1954.

JEAN BRUCHÉSI,
37466 Under Secretary of the Province.

Avis est par les présentes donné que l'honorable Secrétaire de la province a dûment reçu le troisième original de la déclaration de fondation du syndicat coopératif "Israel Histadrut League Credit Union", en date du 22 mai 1954, dont le siège social est situé à Montréal, dans le district judiciaire de Montréal, et que ce document a été déposé dans les archives du Secrétariat de la province.

Donné au bureau du Secrétaire de la province le sept juin 1954.

Le Sous-secrétaire de la province,
37467-o JEAN BRUCHÉSI.

Notice is hereby given that the Honourable Provincial Secretary has duly received the third copy of the original of the declaration of foundation of the cooperative syndicate "Israel Histadrut League Credit Union" under date May 22, 1954, whereof the head office is at Montreal, in the judicial district of Montreal, and that the said document has been filed in the archives of the Department of the Provincial Secretary.

Given at the office of the Provincial Secretary, this seventh day of June 1954.

JEAN BRUCHÉSI,
37467 Under Secretary of the Province.

Avis est par les présentes donné que l'honorable Secrétaire de la province a dûment reçu le troisième original de la déclaration de fondation du syndicat coopératif "La Caisse d'Économie Anizan", en date du trente mai 1954, dont le siège social est situé à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, dans le comté de Laprairie, et que ce document a été déposé dans les archives du Secrétariat de la province.

Donné au bureau du Secrétaire de la province le trois juin 1954.

Le Sous-secrétaire de la province,
37468-o JEAN BRUCHÉSI.

Notice is hereby given that the Honourable Provincial Secretary has duly received the third copy of the original of the declaration of foundation of the cooperative syndicate "La Caisse d'Économie Anizan" under date May thirtieth 1954, whereof the head office is at Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, in the County of Laprairie, and that the said document has been filed in the archives of the Department of the Provincial Secretary.

Given at the office of the Provincial Secretary, this third day of June 1954.

JEAN BRUCHÉSI,
37468 Under Secretary of the Province.